

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
au 30 Juin 2012**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/05/2012

Données en €

Catégories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	3 810 153 843
- Autres crédits	-
	3 810 153 843

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	3 810 153 843
- Autres	-
	3 810 153 843

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	822 412 611
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	2 987 741 232
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	3 810 153 843

L'unique organisme de cautionnement est le crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/05/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	581 368 791
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	241 043 820
	822 412 611

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	2 019 104 907
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	968 636 325
	2 987 741 232

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/05/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	1 331 889	16
2003	11 504 576	116
2004	28 827 740	258
2005	98 851 951	704
2006	189 639 453	1 215
2007	132 599 244	858
2008	103 141 203	675
2009	54 303 401	354
2010	75 491 419	402
2011	91 706 422	551
2012	35 015 313	219
	822 412 611	5 368

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	1 748 291	24
2003	15 369 400	182
2004	60 943 458	601
2005	336 277 769	2 570
2006	702 578 817	4 918
2007	296 521 027	2 269
2008	245 080 813	1 980
2009	288 074 372	1 996
2010	429 852 689	2 655
2011	357 215 469	2 404
2012	254 079 127	1 558
	2 987 741 232	21 157

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/05/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
1	18 166	1
2	212 657	8
3	2 105 563	46
4	4 512 979	71
5	8 524 512	96
6	11 516 718	129
7	24 455 264	241
8	45 174 148	396
9	42 431 357	367
10	37 943 224	287
11	40 279 838	303
12	51 031 025	342
13	73 928 958	472
14	100 464 383	601
15	45 626 540	281
16	31 692 243	188
17	30 316 592	162
18	85 531 529	423
19	74 756 018	399
20	40 047 860	199
21	18 344 414	99
22	12 135 828	55
23	13 708 142	65
24	26 432 158	132
25	753 299	3
26	469 197	2
	822 412 611	5 368

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	171 887	1
1	542 740	24
2	2 966 430	108
3	11 933 160	305
4	25 900 513	554
5	44 018 452	683
6	48 402 479	687
7	81 905 819	1 046
8	164 569 870	1 636
9	175 324 596	1 545
10	109 440 469	954
11	111 977 585	924
12	178 614 157	1 305
13	298 533 964	1 950
14	411 054 068	2 484
15	123 789 338	811
16	85 119 510	525
17	168 447 302	897
18	300 972 286	1 508
19	260 060 728	1 342
20	89 420 147	500
21	57 263 507	309
22	73 317 678	337
23	61 953 201	251
24	100 170 161	455
25	923 353	7
26	900 484	7
27	19 864	1
28	27 483	1
	2 987 741 232	21 157

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le crédit Logement dont la notation au 30/06/2012 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	A

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 30/06/2012, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) au titre du placement de ses fonds propres sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro) : **1 427 011 €**

✓ Dépôt à terme (nominal): **78 000 000 €**

Dépôt à terme renouvelés trimestriellement.

V. Remboursements anticipés

Au cours du second trimestre 2012, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 1.55%

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 series d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

.

VII. Couverture du besoin de liquidité

Au 30 Juin 2012, les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts

- Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les prêts miroirs avec HSBC France
- Les besoins de liquidités générés par le prêt subordonné sont couverts par le placement des fonds propres de la structure.
- Cash disponible

La position nette de liquidité sur 180 jours est de + 1 380k€

Paris, le 10 Août 2012,

M. Hervé Akoun

Directeur Général de HSBC SFH (France)